

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

N°2017 – 03 ED

ACCORD CADRE CONCERNANT LA FOURNITURE, POSE, DEPOSE, MAINTENANCE ET ENTREPOSAGE DES MOTIFS, DECORS ET ILLUMINATIONS TEMPORAIRES DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Mairie d'Aix-en-Provence, point(s) de contact : Direction des marchés publics - CS 30715, Hôtel de ville, F - 13616 Aix-en-Provence cedex 1, Tél : +33 442919650, courriel : denyse@mairie-aixenprovence.fr, Fax : +33 442919177
Code NUTS : FR824
Code d'identification national : 21130001700012

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-aixenprovence.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_K4H2yhHh0j

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_K4H2yhHh0j , au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : 17ILLUM

Numéro de référence : 17ILLUM

II.1.2) Code CPV principal : 31000000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Fourniture, pose, dépose, maintenance et entreposage des motifs, décors et illuminations temporaires de la Ville d'Aix en Provence. La procédure retenue est celle d'un d'appel d'offres ouvert, définie aux articles 25, 33, 39, 43, 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. La technique particulière d'achat utilisée est celle d'un accord cadre en application des articles 78 à 80 (pour le lot 1) et 78 et 80 (pour le lot 2). Le présent accord cadre est multi-attributaires concernant le lot 1 et mono-attributaire concernant le lot 2.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 4800000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Fournitures de décors, motifs et illuminations temporaires

Lot n°: 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):

31000000

31522000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR824

Lieu principal d'exécution : Aix en Provence

II.2.4) Description des prestations : Le présent lot concerne l'achat et/ou la location de matériels.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 30

Prix - Pondération : 70

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 2400000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Fin : 31 décembre 2017

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2017. Il peut être ensuite reconduit trois fois un an, de manière expresse.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Accord cadre multi-attributaires avec marchés subséquents, passé avec trois opérateurs économiques maximum (sous réserve d'un nombre d'offres suffisant) comportant un seuil maximum annuel de 600 000euros HT, sans minimum. Les marchés subséquents seront lancés lors de la survenance du besoin et analysés sur la base du critère prix pour 80 points et valeur esthétique pour 20 points.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Pose, dépose, entreposage et remises en état des décors, motifs et illuminations temporaires

Lot n°: 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s):

31522000

51110000

50232100

63120000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR824

Lieu principal d'exécution : Aix en Provence

II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne les prestations de pose et dépose des fournitures déjà acquises par la Ville ou à acquérir dans le cadre de l'exécution du lot n°1. Dans ce dernier cas, la Ville communiquera au titulaire du présent lot les noms et coordonnées du titulaire de chaque marché subséquent, dès lors qu'il sera désigné. Les prestations de pose et dépose concernent également la fourniture de tous les équipements, matériels et accessoires nécessaires à l'exécution de la prestation. Les prestations de remise en état s'entendent pendant les campagnes d'éclairage et entre deux campagnes d'éclairage. Le lieu d'entreposage devra obligatoirement être situé sur le département des Bouches du Rhône.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 2400000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Fin : 01 mars 2018

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale partant de sa date de notification au 1er mars 2018. Il peut être ensuite reconduit trois fois un an, de manière expresse.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Accord cadre mono attributaire à bons de commande, comportant des seuils minimum et maximum annuels respectivement fixés à 100 000 euros HT et 600 000euro(s) HT.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 (ou utilisation du DC1)

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou utilisation du formulaire DC2)

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (ou utilisation du formulaire DC2)

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 3

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 27/03/2017 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 28 mars 2017 à 14 h 00

Lieu : Aix en Provence

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Dans l'hypothèse où le contrat est mené à terme, une publicité serait envoyée sur les supports prévus par la réglementation en vigueur à ce moment, courant premier semestre 2020.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille, 22, 24, Rue de Breteuil, F - 13281 Marseille Cedex 06, Tél : +33 491134830, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, adresse internet : <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales - Place Félix-Baret - CS 80001, F - 13282 Marseille cedex 06, Tél : +33 491156374, courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr, Fax : +33 491156190, adresse internet : <http://paca.pref.gouv.fr>

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Marseille., 22, 24, Rue de Breteuil,, F - 13281 Marseille Cedex 06, Tél : +33 491134813, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 16 février 2017